

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



Sismique – Inondation – Risque météorologique - Mouvement de terrain etc...

Consultez le Dossier Départemental des Risques Majeurs :

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Publications/Plans-et-schemas/DDRM>

Notre territoire peut être confronté à
une situation de crise.

SACHEZ REAGIR !

Adoptez les bons réflexes



- Je garde ce document à portée de main
- Je sais où prendre l'information
- Je suis autonome pour 24 heures
- Je me protège ainsi que mes proches en adoptant les bons réflexes



LA PREFECTURE VOUS ALERTE avec FR-ALERT :

Le dispositif National FR-ALERT permet à la Préfecture d'informer la population via la téléphonie mobile (SMS et/ou notification).

En Haute-Savoie, les messages d'alerte à la population sont diffusés via les médias suivants :

Twitter : @Prefet74 - Radio France Bleu Pays de Savoie - Télévision France 3 Alp

www.encasdattaque.gouv.fr

LA MAIRIE VOUS ALERTE & VOUS INFORME

- Contact Mairie : **04.50.70.35.01**
- @mail : accueil@anthy-sur-leman.fr
- Site internet : www.anthy-sur-leman.fr
- Revue communale : **AnthyMag**
- Réseaux sociaux : **FB**

SUIVEZ L'AFFICHAGE POINTS-INFO

- Panneau lumineux :
- **30, avenue pré Robert Nord**
- Points affichage :
- **Place de l'église**
- **6, rue de la mairie**
- **Route des Longettes (Boulangerie)**
- **Route des Esserts Séchex**

Mairie
41, place de la mairie
74200 Anthy sur Léman

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE **112**

114 SOURDS ET MALENTENDANTS

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Informez-vous pour mieux réagir



CONSULTEZ LES CONSIGNES DE SECURITE DU DOSSIER DEPARTEMENTAL DES RISQUES MAJEURS

Consignes individuelles de Sécurité Spécifique

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Publications/Plans-et-schemas/DDRM>

Risque METEOROLOGIQUE 	TEMPETE	<ul style="list-style-type: none">➤ Limiter vos déplacements➤ Prendre garde aux chutes d'arbres ou d'objets➤ Ne pas intervenir sur les toitures➤ Ranger les objets exposés au vent➤ Eviter toute activité extérieure
	PLUIE	<ul style="list-style-type: none">➤ Ne pas s'engager à pied ou en voiture sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau➤ Se renseigner sur les conditions de circulation➤ Se conformer aux consignes des pouvoirs publics➤ Respecter la signalisation et les périmètres de sécurité.
	ORAGE	<ul style="list-style-type: none">➤ Être prudent dans ses déplacements et ses activités de loisir➤ Eviter les zones boisées➤ Eviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
Risque INONDATION 	AVANT	<ul style="list-style-type: none">➤ Prévoir les gestes essentiels➤ Mettre hors d'eaux les objets et biens précieux, repérer les disjoncteurs et vannes de coupure gaz, arrimer les cuves, obturer les entrées d'eau, évacuer les véhicules hors zone inondable, faire une réserve d'eau potable, écouter les consignes des pouvoirs publics➤ Prévoir les moyens d'évacuation
	PENDANT	<ul style="list-style-type: none">➤ S'informer auprès de la Mairie et des radios de la montée des eaux➤ Dès l'alerte fermer les portes et ouvrants, couper les énergies et rejoindre une zone sécurisée➤ N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre par les autorités ou si vous êtes forcé par la crue
	APRES	<ul style="list-style-type: none">➤ Ne rétablir le courant que si les installations sont sèches➤ Faire sa déclaration de sinistre
Risque SISMIQUE 	AVANT	<ul style="list-style-type: none">➤ Repérer les points de coupures eau, gaz, électricité➤ Fixer les appareils lourds et les meubles
	PENDANT	<ul style="list-style-type: none">➤ A l'intérieur se mettre près d'un mur porteur ou sous des meubles solides. S'éloigner des fenêtres➤ A l'extérieur ne pas rester sous des fils électriques et s'éloigner des façades, toitures et des risques de chutes de matériaux
	APRES	<ul style="list-style-type: none">➤ Toujours se méfier des répliques➤ Si vous êtes pris dans les décombres, taper avec un objet sur des canalisations, poutres...pour signaler votre présence
	AVANT	<ul style="list-style-type: none">➤ D'une manière générale, signaler à la Mairie les désordres : fissures au sol, fissures sur le bâti, affaissement du sol, présence de blocs instables ou désolidarisés.

Mairie
41, place de la mairie
74200 Anthy sur Léman

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 112

114 SOURDS ET MALENTENDANTS

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Informez-vous pour mieux réagir

Risque MOUVEMENT DE TERRAIN 	PENDANT	<p>A l'intérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En cas de craquement inhabituel, fermer les ouvrants et quitter la zone. S'inquiéter des personnes vulnérables <p>A l'extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'éloigner de la zone et se mettre en sécurité
	APRES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé ➤ Suivre les recommandations des autorités et experts
Risque TRANSPORT DE MATERIES DANGEREUSES 	AVANT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir identifier un transport de marchandises dangereuses : plaque orange et pictogramme sur les véhicules et colis transportés ➤ Respecter les consignes d'alerte des populations (FR-Alert)
	PENDANT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si vous êtes témoin d'un accident donner l'alerte au 112 ➤ Respecter les consignes des services de secours durant l'alerte et une fois sur les lieux du sinistre
	APRES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si vous êtes confiné, dès la fin de l'alerte aérer le local
Risque INDUSTRIEL 	AVANT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître le signal d'alerte et les consignes de confinement
	PENDANT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si vous êtes témoin d'un accident : <ul style="list-style-type: none"> • donner l'alerte aux pompiers (18, 112 ou 114), à la police ou à la gendarmerie (17, 112 ou 114), en précisant : - le lieu exact (commune, nom de la voie, point kilométrique...), la présence ou non de victimes, la nature du sinistre (feu, fuite, nuage, explosion...) • s'il y a des victimes, ne pas les déplacer, sauf en cas d'incendie
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si un nuage ou des fumées viennent vers vous : Fuir si possible selon un axe perpendiculaire au vent pour trouver un local où se confiner / Inviter les autres témoins à faire de même
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Obéir aux consignes des services de secours : A l'écoute de la sirène, se mettre à l'abri dans un bâtiment (confinement) ou quitter rapidement la zone mais éviter de s'enfermer dans un véhicule/ En cas de confinement, fermer et calfeutrer portes, fenêtres et ventilations et s'en éloigner
	APRES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si vous êtes confiné, dès que la radio annonce la fin de l'alerte, aérer le local où vous êtes

...ça n'arrive pas qu'aux autres !



Limitez vos appels téléphoniques au strict nécessaire pour ne pas encombrer les réseaux



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

RESPECTEZ TOUJOURS LES PERIMETRES DE SECURITE!

Rejoignez un lieu sécurisé signalé par la commune ou les sapeurs-pompiers !

Mairie
41, place de la mairie
74200 Anthy sur Léman

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 112

114 SOURDS ET MALENTENDANTS

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Informez-vous pour mieux réagir

SI VOUS DEVEZ QUITTER VOTRE DOMICILE

Rejoignez le Centre d'Accueil et de REgroupement de la population CARE situé :

Salle des fêtes - Espace du Lac (à côté du groupe scolaire Flora Saulnier)
60, Rue de l'Oratoire

**SIGNEZ TOUJOURS VOTRE DEPART A VOS
PROCHES**

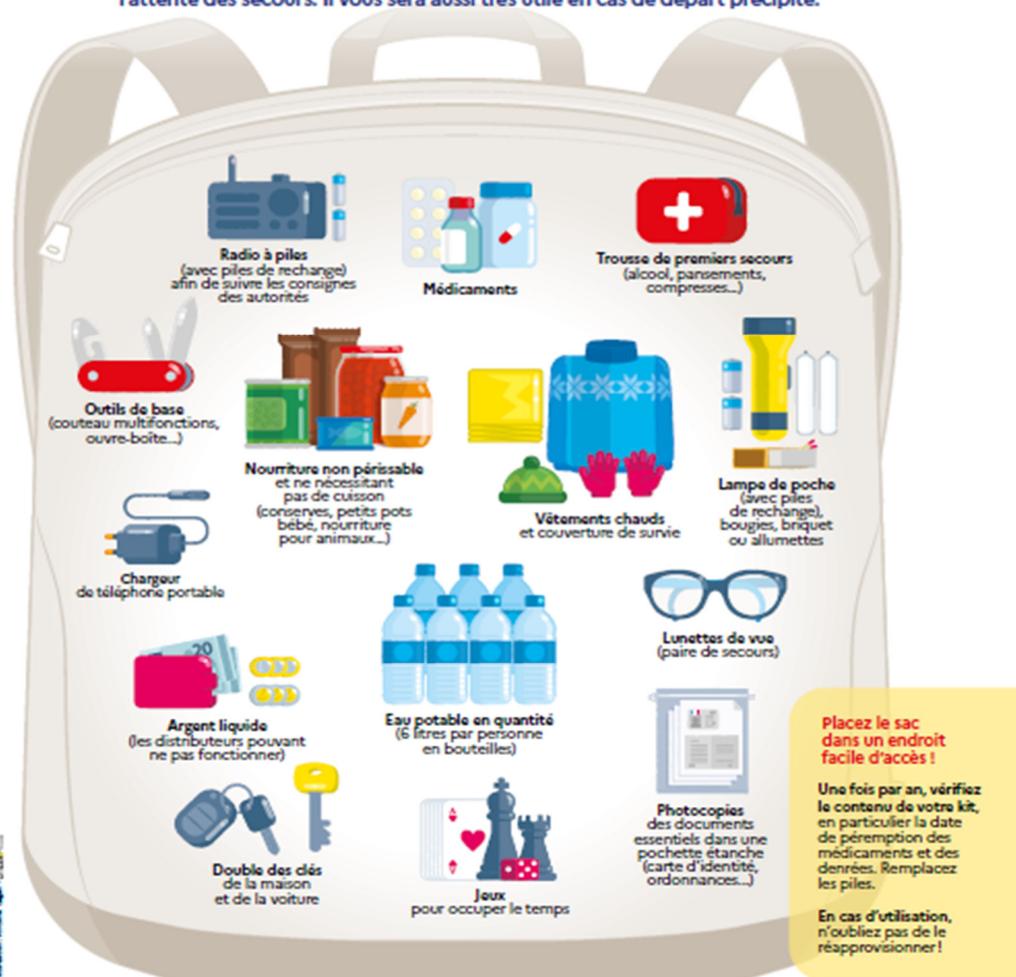
PREPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE



Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Mairie
41, place de la mairie
74200 Anthy sur Léman

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 112

114 SOURDS ET MALENTENDANTS